

Date : 2 juin 2009 16:10

Objet : SUD MEDIA

À : [gady.avocat@wanadoo.fr](mailto:gady.avocat@wanadoo.fr), Nadia GROUNE <[ngroune@gmail.com](mailto:ngroune@gmail.com)>

2 juin 2009 16:10

Bonjour Maître,

Heureux de vous avoir de retour en bonne santé j'espère.

Comme convenu je vous informe des négociations en cours qui ont malgré nous du mal à avancer. Donc pour faire court je vous propose de prendre attache auprès de FIACRE et de lui faire la proposition suivante. Nous reprenons sud media avec la Sarl midiradios, à hauteur de 200k€. Nous souhaiterions avoir copie des derniers mouvements bancaires de leur prise de présidence (jfb) au 31 mai 2009. En effet le montant sus-mentionné variera selon la légitimité des paiements effectués par sud media. Nous avons relevé deux points à ce jour, le virement de Luc Moreau consultant pour les bizot ainsi que de ANDRE avocat que vous connaissez soit environ 34k€.

Les parts de Ci media seraient dès lors laissées à la société JFB pour un montant de 1€. Charge à eux de négocier avec le gérant...

Le crédit accordé par les conjoints Bizot ou autres, devrait à mon sens être de type crédit bail payable mensuellement à hauteur de 10 000€ et ce jusqu'à remboursement total. Nous n'avons plus d'autres moyens...Concomitamment je souhaiterais que vous commenciez à élaborer un montage sur un abandon total ou partiel des créances des associations ATC et ARA. En effet, afin d'assainir la société il paraît important de voir ce qui est envisageable et possible.

J'attends avec Nadia actuellement votre appel...

Cordialement